

TITRE AGENT THERMAL

(sous couvert de la MFR de St Léopardin d'Augy)

Cultivons les réussites

PRÉREQUIS, MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- Avoir un bon niveau de français oral
- Maîtriser les 4 opérations mathématiques
- Qualités humaines, relationnelles et de communication
- Avoir une bonne condition physique
- Avoir fait, a minima, un stage d'immersion de 2 semaines dans un établissement thermal.

OBJECTIFS

- Obtenir une qualification professionnelle de niveau 3 dans le domaine du thermalisme
- Acquérir des compétences professionnelles dans le thermalisme
- Être capable d'apporter une aide professionnelle de qualité et adaptée aux curistes
- Faciliter l'insertion professionnelle avec un métier d'avenir
- Se constituer un réseau professionnel, favoriser son employabilité et s'insérer professionnellement.

STATUT

Stagiaire de la formation professionnelle continue

TARIFS

Les tarifs sont donnés lors des renseignements

ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP

Prise en compte des apprenants en situation de handicap :

- * Entretien préalable
- * Accompagnement possible par un référent H+
- * Adaptation de la formation
- * Possibilité de mise en place d'aménagement pour la certification

INDICATEURS

- Taux de réussite : %
- Taux d'interruption en cours de formation : %
- Taux poursuite études : %
- La valeur ajoutée de l'établissement
- Taux d'insertion : %
- Taux de rupture des contrats d'apprentissage conclus



TITRE PRO

AGENT
THERMAL

Cultivons les réussites



MÉTHODES MOBILISÉES

- Pédagogie de l'alternance : Association des temps de formation en milieu professionnel et des temps de formation à la MFR
- Formation sur plateau technique permettant des mises en situation réalistes
- Projets, activités, visites de structures et interventions de professionnels
- Accompagnement individualisé dans un climat familial

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en cours de formation et Épreuves terminales.

DURÉE

11 semaines de formation à la MFR (385 heures) et 6 semaines de stage en entreprise

DÉBOUCHÉS ET PASSERELLES

La France compte 89 stations thermales comptant 106 établissements thermaux, accueillant des curistes

L'effectif de chaque établissement thermal peut se situer entre 10 et 500 salariés, pour une activité essentiellement saisonnière.

Accès à l'emploi

- Agent thermal
- Hydobalnéologue

CONTENU DE LA FORMATION

5 Unités de compétence

- Réaliser les soins thermaux prescrits par les médecins dans le respect des protocoles de soins
- Transmettre les informations et organiser son travail au sein de l'équipe
- Établir une communication adaptée avec les curistes
- Accompagner les curistes lors des soins thermaux (manutention et règles de sécurité)
- Mettre en preuve les techniques d'entretien des cabines et des équipements